



je suis marocaine et je veux divorcer de mon mari suisse

Par **sihamlibre**, le **24/05/2011 à 21:25**

Je suis marocaine mariée à un suisse. Nous avons l'acte de mariage suisse validé au consulat du Maroc à Lyon et aussi français, vu que mon mari est franco-suisse. Je veux divorcer, car mon mari, garde le silence total sur ses affaires et son argent. Il a deux enfants adultes d'un premier mariage. Moi, je suis un cadre supérieur de l'administration marocaine et mon mari connaît mon gain et tout sur mes finances. Jusqu'à là j'ai partagé toutes les dépenses et même plus. Là je dis stop!!

Je souhaite connaître mes droits si je demande le divorce pour cette raison. Nous habitons le Maroc et je n'ai pas d'enfant avec lui.

Merci.

Par **Domil**, le **24/05/2011 à 21:44**

Vous êtes marocaine, vous vivez au Maroc, donc ça dépend du droit marocain, pas du droit français

Par **Claralea**, le **24/05/2011 à 22:54**

Maintenant, si votre amour pour lui se limite à la connaissance de ses biens, vous avez raison, divorcez. Il a deux enfants, donc ses biens seront un jour les leurs peut-être, il a sûrement ses raisons. D'autre part, les Français n'ont pas spécialement l'habitude de parler de leur argent ni d'étaler leur patrimoine. C'est assez courant dans la mentalité française, dans un mariage mixte il faut savoir composer

Par **Domil**, le **24/05/2011 à 23:16**

Moi je trouve qu'elle a raison, le mariage c'est le partage, au moins des informations. Là il la traite comme un être inférieur dans ce mariage, ce n'est plus de l'amour c'est de la domination.

Par **Claralea**, le **25/05/2011** à **00:40**

L'argent est encore un sujet tabou chez le français, donc je ne suis pas trop surprise. Il a des enfants adultes, c'est un homme qui a eu une vie avant et n'a peut être pas envie de partager ne serait-ce que des informations sur ses biens.

A noter que je n'ai absolument rien contre vous sihamlibre, partagez les frais et les charges courantes avec lui et ne donnez pas plus. S'il n'a rien, vous vous en rendrez vite compte, il ne pourra pas suivre